



**Cercle Europe &
Technologies du Futur**

Entretien avec Thierry Masson

**Chef d'unité pour l'économie et la
transformation numérique
Renew, Parlement européen**

27 octobre 2020

Le 27 octobre, nous avons reçu Thierry Masson, chef d'unité pour l'économie et la transformation numérique au sein du groupe Renew au Parlement européen. Il a présenté au Cercle Europe & technologies du futur la position de son groupe politique sur les grands enjeux technologiques discutés au sein des institutions européennes. Les sujets liés à l'intelligence artificielle, au DSA, au DMA, à la souveraineté numérique, aux données ou à la cybersécurité ont été évoqués, dans une approche politique pour appréhender les rapports de force au sein du Parlement européen.

De la stratégie à l'action

Depuis plusieurs années le Parlement européen s'est emparé des enjeux liés à l'intelligence artificielle ou les enjeux numériques.

Cela fait quelques années que l'IA a quitté les laboratoires pour rejoindre les hémicycles, et particulièrement au Parlement européen. Ainsi, lors de la précédente mandature, une commission spéciale avait été créée pour discuter des enjeux des robots et de l'IA au sein de la commission des affaires juridiques.

Les évolutions technologiques récentes ont accéléré les débats politiques pour des mesures législatives. Dans le programme de travail 2021 de la Commission européenne, les enjeux numériques occupent une large part, preuve de la volonté de passer des stratégies à l'action (législative).

Le respect du calendrier pour la proposition par la Commission de mesures législatives telles que le DSA ou les données, est d'autant plus important que se profile la présidence française du Conseil à partir de janvier 2022. Or l'examen des textes prend souvent deux ans. Si la Présidence française veut conclure des textes, la Commission doit présenter sans tarder ses propositions.

La souveraineté numérique et stratégique

Le concept de souveraineté numérique porté par la France a été repris dans le discours sur l'état de l'Union d'Ursula von der Leyen le 16 septembre. C'est également un concept porté par Thierry Breton. Force est de constater que la France est de moins en moins isolée dans la promotion de ce concept. Cependant, certains pays conservent une réticence car ils ont peur d'une approche protectionniste. C'est notamment le cas des pays dont l'économie repose beaucoup sur le commerce international. Une formulation hybride a été trouvée qui parle d'autonomie stratégique et ouverte. La position de l'Allemagne a cependant bougé et cette évolution pourrait accélérer l'importance politique accordée à cette notion et sa traduction juridique. La question des données personnelles et industrielles est également un des enjeux de souveraineté majeur des années à venir.

L'IA une priorité du Groupe Renew en dépit de divergences nationales

Dès sa création, après les élections européennes de 2019, le groupe Renew a identifié l'IA comme une priorité. Ainsi en février 2020, il a adopté un document de position sur l'Intelligence artificielle (ce document peut être téléchargé [ici](#)) qui a permis de dégager des lignes politiques. Le travail a permis de rassembler les positions divergentes entre les délégations nationales.

Par exemple, si la France place les enjeux liés à l'éthique comme une priorité politique, les Allemands ont pour ambition de créer un marché européen de l'IA, pour favoriser la compétitivité des entreprises. L'accent majoritairement placé sur l'éthique a également été critiqué par les acteurs du numériques, comme frein à leur développement, dans une course à l'innovation au plan mondial. Au final, il a été reconnu qu'il fallait adresser ces deux enjeux. Ainsi la position adoptée est de s'assurer que les acteurs économiques sauront précisément quoi faire et ce qu'il convient de ne pas faire, avec une approche réglementaire centrée d'abord sur les secteurs dits à haut risque.

L'objectif est de couvrir les lacunes juridiques avec une transposition normative qui parle aux producteurs de solutions liées à l'IA.

Plusieurs priorités exprimées dans le document du groupe Renew se sont retrouvées dans prises de position adoptées par le Parlement lors de la dernière session plénière (cadre éthique de l'IA, responsabilité en cas de dommages causés par l'IA et sur les droits de propriété intellectuelle).

La commission spéciale pour l'IA qui vient d'être créée est présidée par Dragoș Tudorache (Renew-Roumanie), ce qui montre l'intérêt du groupe pour ces enjeux. Pendant un an cette commission spéciale dite AIDA va mener des auditions pour produire d'ici un an un rapport complet assorti de recommandations.

Quelle régulation des GAFA ?

La réglementation des plateformes numériques, est un enjeu fortement discuté au sein du Parlement et du groupe Renew sur le DSA et le DMA. Les propositions de la Commission sont attendues le 2 décembre sur le DSA.

Les travaux sur une taxe GAFA sont à l'agenda de la Commission pour 2021, faute de progrès des pays de l'OCDE pour une taxation globale. C'est une position portée par la France.

Les débats ont fortement évolué au Parlement européen. Le précédent Parlement était fortement opposé aux GAFA, une résolution avait même été adoptée, appelant au démantèlement de Google. Aujourd'hui, la position du Parlement est plus fine et moins arbitraire pro/contre les GAFA, avec une distinction entre géants du numériques, PME, des start-ups, et une approche plus sectorielle des différents acteurs du numérique. L'évolution de la position des Etats-Unis sur la régulation des plateformes est aussi un signal politique qui incite l'UE à vouloir réguler les abus de position dominante des plateformes.

Aujourd'hui l'idée est de définir un cadre réglementaire qui permet de combler les carences des outils traditionnels liés à une approche axée sur la concurrence. La position de Margrethe Vestager a également évolué. Les outils de concurrence apparaissent comme peu adaptés à la réalité économique des plateformes où le premier entrant l'emporte, même si la justice intervient a posteriori.

Cette position équilibrée se retrouve également dans le rapport porté par la députée Stéphanie Yon-Courtin sur la politique de concurrence.

Ce rapport comporte un chapitre sur le numérique. Le rapport appelle à définir des outils modernes de concurrence et de régulation.

Le DSA présentera les mesures concrètes pour une régulation ex ante des plateformes. Les derniers arbitrages sont en cours au niveau politique. La notion de « gatekeeper » est encore en train d'être affinée ainsi que la définition des plateformes visées.

Transition écologique et numérique

Si l'accent politique a été placé sur le Green Deal, aujourd'hui il est acquis que la transition écologique va de pair avec la transition numérique. C'est une conviction politique de la Commission. Le succès de la transition verte passe par le numérique.

Au-delà des convictions politiques, la bataille s'est opérée sur les enjeux financiers. Ainsi le Parlement européen a agi pour s'assurer que dans le plan de relance, la transformation numérique pourrait bénéficier d'une enveloppe à hauteur de 20% du plan de relance (la transition verte a obtenu 37%).

Stratégie européenne sur les données

Les propositions de la Commission sont attendues le 11 novembre sur la gouvernance des données, avec un règlement pour en faciliter l'application uniforme.

Si l'enjeu est aujourd'hui sur les données industrielles comme source de développement économique, le règlement sur la protection des données est un succès de l'UE. La force de ce règlement qui inspire d'autres pays tiers, permet aux entreprises européennes qui ont ce « label GDPR » d'avoir un avantage compétitif.

Quid de la Cybersécurité ?

La cybersécurité est un enjeu majeur. La Commission européenne mène actuellement une évaluation pour réviser la directive NIS (Network and Information Security) sur la sécurité des réseaux et de l'information du 6 juillet 2016. Il s'agissait d'un cadre minimum avec peu d'obligations pour les pays. Au regard des enjeux, il faut aller plus loin, afin de mettre en œuvre une vraie stratégie de défense des infrastructures essentielles, de mettre en place des coopérations stratégiques et opérationnelles.

Si le Parlement européen semble largement en faveur d'une coopération européenne renforcée dans ce domaine, les blocages sont réels au niveau des états membres, faute de confiance entre les services de sécurité et de défense des pays européens. Il s'agit d'un domaine ultrasensible.